

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

SERVICE DU CONTENTIEUX

SECRÉTARIAT JURIDIQUE

N° 6170 60

Service Central :

Région :

OBJET DE LA CONSULTATION

M^{me} Chevalier, est adj^t de la
barre de Bruxelles.

Intercession en faveur de son fils
meilleur de distribution de biens.

Références :

Observations : du 4.4.42 à 21/3/42

22. PLACE VENDÔME (1^{er})

S/HP.

OPÉRA 09-09

Paris, 5 janvier 1942.

Monsieur le Chef du Contentieux
de la S.N.C.F.

45, rue St-Lazare
Paris.



Monsieur

Bureau S.J.
Dossier 6.170 Co.
Aff: CHEVALIER.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre concernant cette affaire, à laquelle était jointe une somme de trois mille francs représentant le montant de mes honoraires et dont je vous remercie.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

E. Stoeber

E. STOEBER
Avocat à la Cour.

le Colombel
7-1-43
PP

29, Décembre

2

S.J.

6.170 Co

Aff.: CHEVALIER

Mon cher Maître,

Par votre lettre du 10 Décembre courant, vous avez bien voulu me proposer de fixer à 5.000 frs les honoraires à vous verser par la S.N.C.F. en l'affaire CHEVALIER.

Je me permets d'observer que cette somme est supérieure au chiffre des honoraires que nous avons l'habitude d'allouer à nos Conseils à l'occasion d'affaires analogues. Je vous serais obligé, dans ces conditions, de me faire savoir si vous seriez disposé à réduire ces honoraires à la somme de 3.000 frs.

Veuillez agréer, mon cher Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

LE CHEF DU CONTENTIEUX,
Signé J. Aurenje

Monsieur STOEBER
Avocat à la Cour
22, Place Vendôme
PARIS (1er)

S. G.

Paris, le 23 décembre 1942

306130 C°

aff. Chevalier

Mon cher Maître,

Par votre lettre du 10 décembre
courant vous avez bien voulu me
proposer de finir à cinq mille
francs les honoraires à vous verser
par la S. Y. C. T. en l'affaire
Chevalier.

Je me permets d'observer
que cette somme est supérieure
au chiffre des honoraires que vous
avez l'habitude d'allouer à nos
conseils de à l'occasion d'affaires
analogues. Je vous serais obligé,

21/12

Dans ces conditions, de me faire savoir
si vous seriez disposé à réduire ces
honoraires à la somme de trois
mille francs.

Pouilly agréer, mon cher Maître,
l'impression de mes sentiments distingués.

Le chef du Contentieux
signé : { Amoury

Maître E. Stoerber
Avocat à la Cour
22, place Vendôme Paris IV

GP

15 décembre 42

SJ

6170^o

Mr Colombe

Cher Monsieur,

Je vous serais très obligé de vouloir bien me renseigner sur le nombre et la nature des démarches entreprises par Me STOEBER en vue d'obtenir la libération de votre fils.

Je reçois, en effet, de ce dernier une demande en paiement de 5.000 frs d'honoraires.

Comme ceux-ci doivent être en définitive réglés par vous, avez-vous des objections à faire concernant cette somme ou voulez-vous que j'intervienne pour en obtenir la réduction ?

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LE CHEF DU CONTENTIEUX,

Nique Jauray

Monsieur CHEVALIER,
Inspecteur Principal
6, Place de Breteuil
PARIS.

SJ N° 6170

Co

Paris, le

décembre 1942

GP

PROJET

Monsieur CHEVALIER,
Inspecteur Principal,
6 place de Breteuil, PARIS

Cher Monsieur,

Je vous serais très obligé de vouloir bien me renseigner sur le nombre et la nature des démarches entreprises par M^e Stoeber en vue d'obtenir la libération de votre fils.

Ce renseignement m'est nécessaire pour apprécier le montant des honoraires qu'il convient d'allouer à cet avocat.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

LE CHEF DU CONTENTIEUX

22. PLACE VENDÔME (1^{er})

S/HP.

OPÉRA 09-09

Paris, 10 décembre 1942

S. N. C. F.
45, rue St-Lazare
Paris.



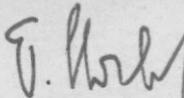
Bureau S.J.
N° 6170 Co.
Dossier Chevalier.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre lettre d'hier.

Puisque vous voulez bien m'autoriser à vous adresser ma note d'honoraires aux fins de règlement, je vous propose de fixer mes honoraires pour les différentes démarches faites pour le jeune Chevalier, à la somme de cinq mille francs.

Veuillez agréer, Messieurs,
l'assurance de mes sentiments distingués.


E. STOEBER
Avocat à la Cour.

9 décembre

42

SJ

6170^{Co}

Mon cher Maître,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 décembre courant, relative à l'affaire CHEVALIER. En vous remerciant du succès de vos démarches, je vous confirme que vous pouvez nous adresser votre note d'honoraires aux fins de règlement.

Veuillez agréer, mon cher Maître, l'assurance de mes sentiments distingués.

LE CHEF DU CONTENTIEUX

nique: *J. Cuneg*

Monsieur E. STOEBER,
Avocat à la Cour,
22 place Vendôme, Paris 1^{er}

COMPAGNIE
DES
CHEMINS DE FER
DE L'EST

CONTENTIEUX

23, Rue d'Alsace

PARIS (10^e)

TELEPHONE : NORD 04-42

Rappeler dans la réponse les
indications ci-dessous

Paris, le 19.....

22. PLACE VENDÔME (1^{er})

OPÉRA 09-09

Paris, 7 décembre 1942.

Monsieur le Chef du Contentieux
de la S. N. C. F.
45, rue St-Lazare
Paris.

Aff: CHEVALIER.

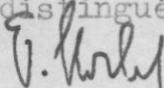
Monsieur,

Par votre lettre du 27 juin dernier vous avez bien voulu me demander de m'occuper des intérêts du jeune Chevalier, fils d'un de vos inspecteurs principaux, chef de la caisse de prévoyance de la S.N.C.F.

Depuis lors, j'ai été en relations à ce sujet avec M. Chevalier père et j'ai entrepris un certain nombre de démarches dans l'intérêt de son fils. Celui-ci vient heureusement d'être libéré à la date du 3 courant, de sorte que cette affaire peut être considérée comme terminée.

M. Chevalier m'ayant dit que la question de mes honoraires devrait être réglée avec vous, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire connaître si je puis vous adresser ma note.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.


E. STOEBER
Avocat à la Cour.

8 DEC 42

27 Juin 42

Tri 2 29-94

AI NOTIFICATION DE M. CHEVALIER
Chargé d'affaires enq

AVANTAGEUX DE M. D. R.

jeune Chevalier

Mon cher Maître,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assurer la défense de M. CHEVALIER, fils d'un de nos Inspecteurs Principaux, Chef Adjoint de la Caisse de Prévoyance de la S.N.C.F., jeune homme qui serait actuellement détenu à la Prison de la Santé, dans la section allemande.

Le jeune Chevalier, âgé de 16 ans et demi, élève au Lycée Buffon, serait impliqué dans une affaire de distribution de tracts.

Je vous demanderais de convoquer M. Chevalier père, demeurant à Paris, 6 Place de Breteuil (Suffren 39-49), qui vous donnera les quelques indications qu'il possède sur les faits reprochés à son fils.

Veuillez agréer, mon cher Maître,

Monsieur STOEBER
Avocat à la Cour
22, Place Vendôme - PARIS

l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE CHEF DU CONTENTIEUX

Sign: of courage

